# L'ergativité de la préposition a / à

### Yorio OTAKA

- 1. a + animé
- agent de l'inf.
- 1. 1. 1 faire + inf. transitif
- Por faire as bestes dévorer A leus, à lions u à ors 1) / Et a sa gent i fait entendre<sup>2)</sup>/ • Tost freeit d'els tel chose a l'apostolie entendre<sup>3)</sup>/ • Se vus volez les leis le rei Henri öir, E faire a saint'iglise e guarder e tenir4) / • Et faire à tote gent haïr<sup>5)</sup> / • As ueneurs e as uatlez Fist mener seuz e brachez<sup>6)</sup> / • Et qu'il nos fache a Dieu nos peciés pardoner?) / • As pluseurs fait tel chant chanter<sup>8)</sup> / • le glaive fait retenir A un angele<sup>9)</sup> / • ne avoient autant de puissance faire rompre à Brisai de la Promesse 10)

### 1. 1. 2 faire + inf. pronominal

• que tu te faces amer au peuple de ton royaume11) / • Je me faz, fait ele, Oiseuse apeler a mes conoissanz  $^{(12)}$  / • si te fai oir A m'amie  $^{(13)}$  / • A ses mes-

<sup>1)</sup> Crapelet, G. A. (éd.), Partonopeu de Blois, t. 2, Paris, 1834, 8452-3.

<sup>2)</sup> Leclanche, J.-L. (éd.), Le conte de Floire et Blancheflor, Paris, 1980, 2067.

<sup>3)</sup> Walberg, E. F. G. (ed.), G. de Pont-Sainte-Maxence, La vie de St. Thomas Becket, Paris, 1964, 2328.

<sup>4)</sup> Walberg, E. F. G. (ed.), G. de Pont-Sainte-Maxence, La vie de St. Thomas Becket, Paris, 1964, 2391-2.

<sup>5)</sup> Crapelet, G. A. (éd.), Partonopeu de Blois, t. 1, Paris, 1834, 2692.

<sup>6)</sup> Holden, A. J. (éd.), Le roman de Rou de Wace, I, Paris, 1970, III, 523-4.

<sup>7)</sup> Herz, J. (éd.), De Saint Alexis, Frankfurt / Main, 1879, 793.

Eusèbe, A. (tr.), G. de Coincy, Miracles de sainte Vierge, Paris, 1857, Première chanson, I. 2.

Short, I. et al. (ed.), Beneit, The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan, Manchester, 1979,

<sup>10)</sup> Moland, L. & Héricault, Ch. d' (éd.), Nouvelles françaises du XIVe siècle, Paris, 1858 : Le roman de Troïlus, 296.

<sup>11)</sup> Wailly, N. de (éd.), Histoire de St. Louis par Joinville, Paris, 1914, § 21, p. 8, 1. 3-4.

<sup>12)</sup> Lecoy, F. (ed.), Le roman de la Rose, 1, Paris, 1965, 580-1.

<sup>13)</sup> Brakelman, J. (éd.), Die altfranzösische Liederhandschrift Nr. 389 der Statbibliothek zu Bern, /

chines se faisoit De verges batre<sup>14)</sup> / • S'orent fait ausi confiesser As priestres 15) / • à un latimier . . . il me firent prier que je lour monstrasse le saint roy<sup>16)</sup> / • il se faingny estre malade et se faisoit servir à ma suer<sup>17)</sup>

- 1. 1. 3 laissier + inf. intransitif
- non pas laissier avoir froit, fain ne mesaise  $\hat{a}$  ses povres voysins 18)
- 1. 1. 4 laissier + inf. transitif
- laissez les dire aux prestres 19) / Lessons le cy aus chiens mengier 20)
- 1. 1. 5 laissier + inf. pronominal
- Au sougretan se laisse ens el mostier mener<sup>21</sup> / Et aprise se laissa tenter Al diable<sup>22</sup> / A ses piez s'est lessiez cheoir<sup>23</sup> / laissiez faire a moy<sup>24</sup>
- 2 patient du vb. prédicatif = agent de l'inf.
- 1. 2. 1 oïr + inf. transitif
- j' ay ouy dire au bailli de Tournay qu'il a esté en plusieurs compaignies 25)/
- lequel exemple je oys pieçà compter à feu mon père 26 / Et ay bien fort ouy estimer au roy ladite place 27)

#### 1. 2. 2 veoir + inf. transitif

- 14) Jubinal, A. (ed.), Oeuvres complètes de Rutebeuf, Paris, 1939, t. II, p. 379, v. 11-2.
- 15) Baron F. de Reiffenberg (éd.), Chronique de Philippe de Mouskes, I, Bruxelles, 1840, v. 8261-2.
- 16) Wailly, N. de (ed.), Histoire de St. Louis par Joinville, Paris, 1914, § 565, p. 238, 1. 2-4.
- 17) Montaiglon, A. de (éd.), Le livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles, Paris, 1854, § 61, p. 125.
- 18) Montaiglon, A. de (éd.), Le livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles, Paris, 1854, § 112, p. 218.
- 19) Sweetser, F. P. (éd.), Les cent nouvelles nouvelles, Genève-Paris, 1966, p. 271, XXXIX, 1. 108.
- 20) Fournier, E. (éd.), Le théâtre français avant la Renaissance 1450-1550, mystères, moralitées et farces, Paris, 1872, p. 6, 1. 18.
- 21) Herz, J. (ed.), De Saint Alexis, Frankfurt / Main, 1879, 562.
- 22) Roques, M. (éd.), Les romans de Ch. de Troyes, IV: Le chevalier au lion (Yvain), Paris, 1960, 6720.
- 23) Appel, C. (éd.), Gui de Cambrai, Balaham und Josaphas, Halle / S., 1907, 4518-9.
- 24) Otaka, Y. (éd.), Jehan de Saintré, Tokio, 1967, LXVIII, 96.
- 25) Pichon, J. (éd.), Le ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestiques composé vers 1393 par un bourgeois de Paris, t. I, Paris, 1846, p. 139, 1. 18-9.
- 26) Pichon, J. (éd.), Le méngier de Paris, traité de morale et d'économie domestiques composé vers 1393 par un bourgeois de Paris, t. l, Paris, 1846, p. 237, 1, 3.
- 27) Mandrot, B. d. (éd.), Mémoires de Philippe de Commynes, 2 vol, t. II, Paris, 1903, Livre VII, ch. XII, p. 169, 1, 11-1.

in Herrigs Archiv für das Studium der neuren Sprachen und Literaturen, 43. Bd., 3-4. Heft, Braunschweig, 1868, CCCXLI, p. 263, 1. 19.

• l'en a bien vue à une geline couver les oeufs<sup>28)</sup> / • les passions que j' ai veu porter aus grans 29) / • ne veiz oncques recepvoir coup à homme des nostres que a Julian Bornel<sup>30)</sup> / • se ilz veissent à un jeunes homs de lignaige faire chose<sup>31)</sup> / • de ses povres à qui elle voit avoir besoing<sup>32)</sup> / • essais et esbas que il vëoit aux hommes faire<sup>33)</sup> / • vessiez . . . a pluseurs tant boire<sup>34)</sup>

# 1. 3 agent du vb. passif

• celi amé à Dieu 35) / • Ceo est a tut puple coneü 36) / • Quelque occulte propriété à peu de gens congneue<sup>37)</sup> / • Ki fu as premerains dorement cumparéé<sup>38)</sup> / • Une nouvelle tristeisce moult amère, qu'appartient à estre plourée à tous bons crestiens 39) / • Me gardez que ne soie prise a beste cuiverte<sup>40)</sup> / • toutes les parolles, demandes et responses . . . <u>furent</u> tantost sceues à monseigneur Gautier de Mauni et à monseigneur Amauri de Clicon 41) / • il ne fu onques tenus pour saige ne à Dieu ne au siecle 42)

## 1. 4 patient du vb. transitif

- il m'aymoit autant qu'à cappitaine de France 43) / les aultres soldatz
- 28) Pichon, J. (éd.), Le ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestiques composé vers 1393 par un bourgeois de Paris, t. II, Paris, 1846, p. 256, 1, 3.
- 29) Mandrot, B. de (éd.), Mémoires de Philippe de Commynes, 2 vol, t. II, Paris, 1903, Livre VIII, ch. XXI, p. 342, 1, 4-5.
- 30) Mandrot, B. de (éd.), Mémoires de Philippe de Commynes, 2 vol, t. II, Paris, 1903, Livre III, ch, XII, p. 280, 1, 2-3,
- 31) Montaiglon, A. de (éd.), Le livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles, Paris, 1854, § 117, p. 227.
- 32) Montaiglon, A. de (éd.), Le livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles, Paris, 1854, § 103, p. 200.
- 33) Otaka, Y. (éd.), Jehan de Saintré, Tokio, 1967, I, 18-9.
- 34) Ms. OUL 1 (olim Phillipps 23240), fol. 15 d, l. 7-9.
- 35) Wailly, Delisle & Jourdain (éd.), Recueil des historiens des Gaules et de la France, Paris, 1876, t. 23 : Chronique de Primat, traduite par Jean du Vignay, p. 62 C.
- 36) Otaka, Y. (éd.), Oeuvres complètes de Marie de France, Tokio, 1987, Fables, 37, 18.
- 37) Screech, M. A. (éd.), Fr. Rabelais, Le tiers livre, TLF 102, Paris-Genève, 1964, ch. VII, p. 67,
- 38) Pope, M. K. (éd.), The Romance of Horn by Thomas, t. I, Oxford, 1955, 1616.
- 39) Wailly, Delisle & Jourdain (ed.), Recucil des historiens des Gaules et de la France, Paris, 1876, t. 23 : Chronique de Primat, traduite par Jean du Vignay, p. 62 B.
- 40) Henry, A. (éd.), Adenet le roi, Berte as grans piés, Genève, 1982, 892.
- 41) Luce, S. (éd.), Chroniquse de J. Froissart, t. II: 1340 1342, Paris, 1870, Livre I, § 178, p.
- 42) Wailly, N. de (éd.), Histoire de St. Louis par Joinville, Paris, 1914, § 552, p. 235, 1. 11-2.
- 43) Alphonse de Ruble, M. (éd.), Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, t. 1, Paris, 1864,

appelloinct aux nostres pioniers gastadors 44 / • Le Latin me pippe . . . comme aux enfants et au vulgaire 45 / • Je hay a mort de sentir au flateur 46 / • la compagnie estoit dens la ville les thueroict ou à leurs chevaulx 47 )

- 2. a + pronom / numéral de l'animé
- 2. 1 agent de l'inf. transitif
- 2. 1. 1 faire + inf. transitif  $(\rightarrow 1. 1. 1)$
- elle <u>fait</u> a tous ceaulz muels <u>valoir</u><sup>48)</sup> / A tuz le <u>fist hair</u> e a tuz defier<sup>49)</sup> / les <u>fist oster</u> à un de ses varlès 50)
- 2. 1. 2 faire + inf. pronominal  $(\rightarrow 1. 1. 2)$
- Mult se faiseit amer a tuz<sup>51)</sup> / a eus e feist servir<sup>52)</sup> / se sont fait moquer à tous<sup>53)</sup>
- 2. 1. 3 laissier + inf. transitif  $(\rightarrow 1. 1. 4)$
- cellui ne le devroit <u>laissier tenir ne paistre</u> à autrui fors à luy<sup>54)</sup>
- 2. 1. 4 laissier + inf. pronominal ( $\rightarrow$  1. 1. 5)
- a ces dous voleit qu'il se laissast jugier 55)
- 2. 2. 1 patient de l'inf.
- entends a sei löer<sup>56)</sup> / entendez a  $moy^{57)}$
- 2. 2. 2 patient du vb. transitif (→ 1. 4)
- 44) Alphonse de Ruble, M. (éd.), Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, t. I, Paris, 1864, Livre II p. 310.
- 45) Courbet, E & Royer, C. (éd.), M. de Montaigne, Les essais, 5 vol., Paris, 1872-1900, t. II, 17 (III, 22).
- 46) Courbet, E & Royer, C. (éd.), M. de Montaigne, Les essais, 5 vol., Paris, 1872-1900, t. 1, 39 (1, 322).
- 47) Alphonse de Ruble, M. (éd.), Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, t. I, Paris, 1864, Livre I, p. 117.
- 48) Wackernagel, C. E. P. (ed.), Altfranzösische Lieder und Leiche, Basel, 1946, 25, 5.
- 49) Holden, A. J. (ed.), Le Roman de Rou de Wace, I. Paris, 1970, II, 1384.
- 50) Pichon, J. (éd.), Le ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestiques composé vers 1393 par un bourgeois de Paris, t. I, Paris, 1846, p. 166.
- 51) Otaka, Y. (éd.), Marie de France, Oeuvres complètes, Tokio, Lais, Guigemar, 44.
- 52) Holden, A. J. (ed.), Le roman de Rou de Wace, I, Paris, 1970, III, 746.
- 53) Richner, J. (éd.), Les .XV. joies de mariage, Genève-Paris, 1967, p. 80, 1. 91.
- 54) Pichon, J. (éd.), Le ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestiques composé vers 1393 par un bourgeois de Paris, t. II, Paris, 1846, p. 301.
- 55) Walberg, E. F. G. (ed.), G. de Pont-Sainte-Maxence, La vie de St. Thomas Becket, Paris, 1964, 4068.
- 56) Otaka, Y. (éd.), Marie de France, Oeuvres complètes, Tokio, Fables, 24, 9.
- 57) Otaka, Y. (éd.), Jehan de Saintré, Tokio, 1967, XI, 178.

• si comme je l' oy dire à ceus qui en vindrent<sup>58)</sup> / • de vous voir à vous que vous à moy <sup>59)</sup> / • non pas pour les voir Vous tuer comme à moy <sup>60)</sup> / • Je vous invoquerai, ô saint troupeau des Muses, Et à toi Delien<sup>61)</sup> / • que je ne les punirois pas à eulx <sup>62)</sup>

- 3. a + inanimé
- 3. 1 agent de l'inf.
- 3. 1. 1 laissier + inf. pronominal  $(\rightarrow 2.1.4)$
- A sun talent se lait desmesurer 63) / Qui a toz venz veincre se laisse 64)
- 3. 2 agent du vb. passif  $(\rightarrow 1.3; 4.3)$

Pour cette construction, M. Grevisse cite les exemples: mangé aux vers / mites chez Hugo, Daudet, Duhamel, Suarès, Châteaubriand et Mauriac, connu à chez Pascal, Voltaire, Stendhal et Sand, et Sand, et porte battue aux vents chez Hugo comme séduit aux qualités chez Henriot (Le bon usage, 11e éd. Paris-Gembloux, 1980, p. 194, n. 25). Et G. Spillebout ajoute aussi bien des exemples (Grammaire de langue française du XVIIe siècle, Paris, 1985, p. 25).

#### 3. 2 patient du vb. transitif $(\rightarrow 1.4)$

• que Nature ... guide, comme par la main, à toutes les actions et commoditez de leur vie<sup>65)</sup> / • Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent à l'huile et à la lampe <sup>66)</sup> / • Entrementres que ilz a celle doleur entendoient <sup>67)</sup>

#### 4. a + inf.

#### 4. 1 agent / attribut de la copule

- 58) Wailly, N. de (éd.), Histoire de St. Louis par Joinville, Paris, 1914, § 105, p. 46, 1. 16-7.
- 59) Alphonse de Ruble, M. (éd.), Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, t. I, Paris, 1864, Lettres, 22.
- 60) Dezeimeris, R. (éd.), Oeuvres inédites de Pierre de Brach, Paris, 1861, t. I, Les amours, livre II, Scnnets XVI, p. 148.
- 61) Dezeimeris, R. (éd.), Oeuvres inédites de Pierre de Brach, Paris, 1862, t. II, Poemes et Meslanges, livre III, Elegie I, p. 143, v. 129-30.
- 62) Alphose de Ruble, M. (éd.), Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, t. III, Paris, 1867, Livre V, p. 72.
- 63) Suchier, H. (éd.), Chançon de Guilelme, Halle / S., 1911, 1465.
- 64) Méon, D. M. (éd.), Nouveau recueil des fabliaux et contes, t. II, Paris, 1823, p. 14, v. 389.
- 65) Courbet, E. & Royer, C. (ed.), M. de Montaigne, Les essais, 5 vol., Paris, 1872-1900, t. II, 112 (II, 171).
- 66) Courbet, E. & Royer, C. (éd.), M. de Montaigne, Les essais, 5 vol., Paris, 1872-1900, t. I, 10 (I, 50).
- 67) Ms. OUL 1 (olim Phillipps 23240), fol. 20  $^{\rm a},$  l. 19-20.

- La mei part, Sire je dis, [est] a guarder la tue lei 68 / que sa principal matiere est à traitier en cest livre de la nature des choses du monde 69
- P. Ménard dit dans sa *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, 1973, § 165, Rem., p. 165, que *a* isole le thème à l'appui de l'exemple : Enuiz sereit *a aconter* Toz cels (*Enéas*, 9412).
- R. Martin et M. Wilmet citent dans leur *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, 1980, § 345, p. 210, un rare exemple: est pourffitable et bonne chose *a oÿr* les plaisantez lectures (*Artois*, p. 1, 4-5).

Et il faut noter dans ce cas les tournures *prendre à, tenir à* selon F. Brunot et C. Bruneau (*Précis de la grammaire historique de la langue française*, Paris, 1956, p. 425), qui n'attribuent d'ailleurs aucun sens à cette préposition.

#### 4. 2 agent du vb. intransitif

• m'abelissoit et seoit A regarder le leu pleisant<sup>70</sup>/ • a nul chevalier n'afiert A rienz prometre<sup>71</sup>/ • Mors, trop est fols cui il agree Vie a mener desordenee<sup>72</sup>/ • Ne t'en caut a douter<sup>73</sup>/ • que molt m'i delitoit a estre<sup>74</sup>/ • A baptisier la gent vilaine Dura bien plus d'une semaine<sup>75</sup>/ • Il ne me loist mie a moi aidier en partie<sup>76</sup>/ • Se vos les plaist a receveir<sup>77</sup>/ • a remanoir ne vous siet<sup>78</sup>/ • ke porroit porfitier Trestot le mont a gaagnier<sup>79</sup>/ • quant por li me sanbloit enors A feire quan que vialt Amors<sup>80</sup>/ • que vaut tant a parler<sup>81</sup>/ • Dont vous vient il a remuer Mes ordenances et muer ?<sup>82</sup>

<sup>68)</sup> Michel, F. (éd.), Libri Psalmorum Versio Antiqua, Oxonii, 1860, p. 187, Psalm. CXVIII, 57.

<sup>69)</sup> Chabaille, P. (ed.), Li livre dou tresor par Brunetto Latini, Paris, 1863, 103.

<sup>70)</sup> Lecoy, F. (éd.), Le roman de la Rose, I, Paris, 1965, 116-77.

<sup>71)</sup> Michelant, H. V. (ed.), Der Roman von Escanor von Gerard von Amiens, Tübingen, 1886, 16, 559.

<sup>72)</sup> Windahl, C. A. (éd.), Li vers de la mort, Lund, 1887, 43, 2-3.

<sup>73)</sup> Herz. J. (ed.), De Saint Alexis, Frankfurt / Main, 1879, 552.

<sup>74)</sup> Roques, M. (éd.), Les romans de Ch. de Troyes, IV: Le chevalier au lion (Yvain), Paris, 1960, 242.

<sup>75)</sup> Leclanche, J.-L. (éd.), Le conte de Floire et Blancheflor, Paris, 1980, 3321.

<sup>76)</sup> Suchier, H. (éd.), Oeuvres poétiques de Philippe de Rémi, sire de Beaumanoir, Paris, 1884-85, 388.

<sup>77)</sup> Otaka, Y. (ed.), Marie de France, Oeuvres complètes, Tokio, Lais, Prologue, 51.

<sup>78)</sup> Foerster, W. (éd.), Li chevaliers as deus espees, Halle, 1877, 10, 157.

<sup>79)</sup> Van Hamel, A.-G. (éd.), Li romans de Carité et de Miserere du Renclus de Moliens, 2 vol., Paris, 1885, Miserere, 25, 1-2.

<sup>80)</sup> Roques, M. (éd.), Les romans de Ch. de Troyes, III: Le chevalier de la charrette, Paris, 1958, 4369-70.

<sup>81)</sup> Lefévre, Y. (éd.), Gautier d'Arras, Ille et Galeron, Paris, 1988, 6, 232.

- 4. 3 agent du vb. passif  $(\rightarrow 3.2)$
- Le riule, quant est escoutée N'est pas a fraindre redoutee83)
- 4. 4 patient du vb. transitif

• Ki me jurat cume sa per a prendre ? 84) / • il eust plus cier A estre outre la mer 85) / • si devisa a passer les porz et a repairer en France 86) / • jurerent a ainsint fere chascun an 87) / • Que il laissassent a pechier 88) / • Comant il l'an avoit . . . menacié Andeus les iauz del chief a treire 89) / • il avoient pourposé a aler 90) / • si lor proie . . . a esploitier 91) / • a dire ne li redotast 92) / • Mielz voil morir et a perdre la vie 93) / • nous le desirons a veoir 94) / • lessoient a aourer leur createur 95) / • de ce laisseray a parler 96)

D'après G. Moignet, les verbes régissants sont construits avec a sauf les verbes de modalité, de perception et d'opinion ainsi que les verbes factitifs (Grammaire de l'ancien français, Paris, 1973, p. 297) et l'antéposition de l'objet entraîne l'introduction de a (ibid., p. 298-9) comme en témoignent Thèbes, Mort Artu, Amadas et Ydoine, Floire et Blancheflor et Renart.

Selon G. Gougenheim (Grammaire de la langue française du seizième siècle, Lyon, 1951, p. 152), la préposition à s'emploie plus fréquemment que de devant l'infinitif. L'hésitation entre a et de apparaît au siècle des lumières (J.-P. Seguy, La langue française au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1972, p. 118-9).

<sup>82)</sup> Stürzinger, J. J. (éd.), Le pelerinage de vie humaine de Guillaume de Diguilleville, London, 1893, 1521-2.

<sup>83)</sup> Van Hamel, A.-G. (éd.), Li romans de Carité et de Miserere du Renclus de Moliens, 2 vol., Paris, 1885, Carité, § 145, p. 77, v. 6-7.

<sup>84)</sup> Moignet, G. (éd.), La chanson de Roland, Paris, 1969, p. 260, 3710.

<sup>85)</sup> Herz, J. (ed.), De Saint Alexis, Frankfurt / Main, 1879, 174.

<sup>86)</sup> Wulff, F. (éd.), La chronique de Turpin, Lund, 1881, t. I, p. 26, 1, 2,

<sup>87)</sup> Wulff, F. (éd.), La chronique de Turpin, Lund, 1881, t. II, p. 70, 1, 22.
88) Schmidt, A. (éd.), Guillaume, le clerc de Normandie, insbesondere scine Magdalenenlegende, Bonn, 1880, 40.

<sup>89)</sup> Wilmotte, M. (éd.), Chrétien de Troyes, Guillaume d'Angleterre, Paris, 1962, 1712-3.

<sup>90)</sup> Lauer, P. (éd.), Robert le Clari, la conquête de Constantinople, Paris, 1924, V, 1. 2.

<sup>91)</sup> Herz, J. (ed.), De Saint Alexis, Frankfurt / Main, 1879, 382.

<sup>92)</sup> Roques, M. (éd.), Les romans de Ch. de Troyes, IV: Le chevalier au lion (Yvain), Paris, 1960, 1595.

<sup>93)</sup> Régnier, C. (éd.), La prisc d'Orange, Paris, 1877, 353.

<sup>94)</sup> Ms. British Library, 15 E vi, fol. 10°, l. 25.

<sup>95)</sup> Ms. B. N. f. fr. 12,586, fol. 4<sup>d</sup>, l. 31.

<sup>96)</sup> Ms. OUL 1 (olim Phillipps, 23240), fol. 22 b, l. 25.

- 4. 5 oïr + patient + inf.
- öi Aucassin plourer Et s'amie a regreter 97)
- 4. 6 veoir + patient + inf.
- Qui veist ces barons ... plorer Et lor puins à detordre 98)

#### 5. Conclusions

Tout en admettant la conclusion de C. Tchekoff: "qu'il n'y pas seulement construction accusative, d'une part, et ergative, de l'autre" (Aux fondements de la syntaxe: l'ergatif, Paris, 1978, p. 196), dans les diverses langues non indo-européennes qu'il a examinées, je me persuade qu'il aurait fallu analyser les tournures prépositionnelles du français. Je suis à l'avis de C. Fillmore (cf. F. Dubois-Charlier, 2. "The case for case" dans Languages 38 (1975, p. 11,), qui réserve le terme "cas" pour les langues à désinences et pour les langues sans désinences mais à affixes ou à prépositions.

En considération de la remarque de M. Herslund (Le datif en français, Louvain-Paris, 1988, § 526, p. 239-9) qui distingue la construction ergative de l'objective pour faire + inf., je pourrais conclure à l'ergativité de la préposition  $a / \hat{a}$ , prenant pour preuve les points suivants déduits des exemples cités : 1° a + animé indiquant l'agent du verbe factitif, l'objet du verbe prédicatif = le sujet de l'infinitif transitif ou intrasitif, l'agent du verbe passif et le patient du verbe transitif;

- 2° a + pronom de l'animé indiquant l'agent de l'infinitif transitif ou intransitif, le patient de l'infinitif et du verbe transitif;
- 3° a + inanimé indiquant l'agent de l'infinitif transitif et du verbe passif, et le patient du verbe transitif;
- 4° a + infinitif indiquant l'agent ou l'attribut de la copule, l'agent du verbe intransitif et passif, le patient du verbe transitif et du verbe de perception.

<sup>97)</sup> Roques, M. (ed.), Aucassin et Nicolette, Paris, 1954, 13, 3-4.

<sup>98)</sup> Kroeber, M. A. & Servois, G. (éd.), Fierabras, Paris, 1860, 71.

Ma gratitude s'adresse à trois collègues de recherches suivants : M. S. Araki, professeur honoraire de l'Université de Tokio, qui m'a donné l'aimable conseil pour la confrontation des textes de Montaigne ; M. H. Iwane, professeur adjoint à l'Université d'Osaka et M. Y. Kaji, chargé de cours à l'Université préfectorale d'Osaka, qui m'ont accordé d'utiliser le premier, la saisie des textes de Ronsard<sup>99)</sup>, et le second, celle de Rabelais<sup>100)</sup>, pour chercher des exemples convenables, que je n'ai d'ailleurs pas trouvés.

(大阪大学教授)

<sup>99)</sup> Laumonier, P. (éd.) Ronsard, Oeuvres complètes, Paris, 1914-1975: t. IV, p. 4-180, Les Amours (1552), t. VII, p. 115-189, Sonnets pour Hélène, t. XVII<sup>2</sup>, p. 195-295. Continuation des Amours. 100) Calder, R. (éd.), François Rabelais, Gargantua, Genève, 1970.

J'ai été obligé d'utiliser quelquefois d'anciennes éditions, que je voudrais remplacer par les nouvelles, dès qu'elles auront été publiées et sitôt que j'aurai pu en disposer.